Nations Unies S/PV.9170

Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

Provisoire

9170e séance
Jeudi 27 octobre 2022, à 10 h 45
New York

Président :	M. Biang	(Gabon)
Membres :	Albanie	Mme Dautllari
	Brésil	M. de Almeida Filho
	Chine	M. Dai Bing
	Émirats arabes unis	M. Almazrouei
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	Fédération de Russie	Mme Evstigneeva
	France	Mme Jaraud-Darnault
	Ghana	M. Agyeman
	Inde	M. Raguttahalli
	Irlande	M. Gallagher
	Kenya	M. Ndung'u
	Mexique	M. Ochoa Martínez
	Norvège	Mme Juul
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eckersley

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei (S/2022/760)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

Document adapté

Merci de recycler

La séance est ouverte à 10 h 45.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei (S/2022/760)

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Soudan et du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^me^ Martha Ama Akyaa Pobee, Sous-secrétaire générale pour l'Afrique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix ; et M^me^ Hanna Serwaa Tetteh, Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/760, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei.

Je donne maintenant la parole à M^me^ Pobee.

M^me^ Pobee (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier chacun et chacune de l'occasion qui m'est offerte de présenter un exposé au Conseil de sécurité sur la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), et notamment sur l'appui apporté par la mission au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Je ferai également le point sur les faits nouveaux survenus depuis la publication du rapport du Secrétaire général (S/2022/760).

La présente séance du Conseil de sécurité intervient à un moment où l'on constate un engagement renouvelé dans le processus politique visant à régler les questions du statut final d'Abyei et de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud. Si les progrès n'ont pas encore été matérialisés par une amélioration des conditions de vie et des droits de la population d'Abyei, des mesures importantes ont été prises en faveur du dialogue dans le cadre de l'amélioration continue des relations entre le Soudan et le Soudan du Sud.

Nous jugeons également encourageant l'accord conclu en début de semaine entre les responsables soudanais et sud-soudanais pour renforcer leur coopération conjointe sur les questions liées à Abyei et à son statut final, ainsi que la volonté exprimée de reprendre les réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei, qui ne s'est pas réuni depuis 2017.

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine est saisi de la question d'Abyei, ayant récemment demandé à la Commission de l'Union africaine de désigner un facilitateur pour le Comité mixte de contrôle d'Abyei. Nous nous félicitons des efforts renouvelés du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, présidé par l'ancien Président Thabo Mbeki, pour dialoguer avec les communautés locales, ainsi que de l'engagement soutenu de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, Hanna Tetteh.

Le fait que les parties et les acteurs régionaux accordent désormais une plus grande attention diplomatique à cette question est un signe dont il faut se féliciter. J'encourage toutes les parties prenantes, y compris la communauté internationale, à maintenir leur appui aux efforts en cours. La FISNUA est prête à jouer son rôle à l'appui de nos objectifs communs pour Abyei.

Si la situation en matière de sécurité dans la zone administrative d'Abyei est restée globalement calme, la dynamique du conflit observée les années précédentes a quelque peu évolué. Malgré la méfiance persistante entre les communautés misseriya et ngok dinka, les violences intercommunautaires entre elles ont légèrement diminué en 2022. La FISNUA a travaillé sans relâche pour promouvoir le dialogue intercommunautaire. Après une tentative ratée plus tôt cette année, la mission a réussi à faciliter la convocation d'une conférence de paix conjointe des chefs coutumiers à Entebbe en mai, qui a rassemblé les chefs des deux communautés et débouché sur un communiqué conjoint, dans lequel ils ont renouvelé leur engagement en faveur de la paix tout en signalant les points de désaccord restants.

La mission continue de dialoguer avec les deux communautés mais aussi avec les dirigeants à Khartoum et à Djouba, dans le but d'organiser des conférences de paix saisonnières pour convenir des modalités d'organisation de la prochaine période de transhumance. Le succès de ces échanges, ainsi que des mécanismes communautaires de règlement des conflits, dépendra de la participation pleine, égale et véritable des femmes, qui a fait défaut jusqu'à présent. La FISNUA travaillera avec les deux communautés pour assurer l'intégration

des préoccupations relatives aux femmes et à la paix et à la sécurité dans les résultats concrets des conférences et autres engagements, en tant que moyen indispensable pour favoriser la paix.

L'année 2022 a vu l'émergence d'un nouveau conflit entre les communautés ngok dinka et twic dinka dans le sud d'Abyei. Depuis le début des affrontements en février, la plupart des violences intercommunautaires observées à Abyei sont liées à ce conflit, avec des pertes en vies humaines dans les deux camps et le déplacement de milliers de civils, dont beaucoup ont cherché refuge près des bases de la FISNUA. Malgré les difficultés de mobilité dues aux inondations pendant la saison des pluies, la FISNUA a réagi aux affrontements en intensifiant les patrouilles afin de prévenir toute nouvelle violence, en offrant une protection aux personnes déplacées et en fournissant des services médicaux aux blessés. La mission continue de collaborer avec les autorités locales et les dirigeants communautaires afin de rétablir le calme et de créer un environnement sûr permettant aux familles déplacées de rentrer chez elles.

Après une accalmie pendant la saison des pluies, les affrontements ont repris à la fin du mois de septembre et en octobre. Cette évolution inquiétante laisse présager de nouvelles violences pendant la prochaine saison sèche, lorsque les conditions en matière de mobilité s'amélioreront. À cet égard, la FISNUA, en coordination avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, a maintenu des contacts étroits avec le Gouvernement sud-soudanais en vue d'appuyer les efforts de médiation et, en particulier, les projets relatifs à la tenue d'une conférence de paix facilitée par le Gouvernement, qui doit se tenir au Soudan du Sud.

Nous sommes particulièrement préoccupés par les attaques et les menaces qui ont visé les soldats de la paix, le personnel et les prestataires de la FISNUA, dans le contexte des tensions entre les communautés ngok dinka et twic dinka. Au total, sept attaques contre des soldats de la paix ont été enregistrées au cours de la période considérée, notamment contre des patrouilles lors d'interventions menées en réaction à des violences intercommunautaires survenues au marché d'Amiet, à Athony et à Malwal Aleu, contre des postes d'observation de la FISNUA et contre des bases de la FISNUA à Athony, à Tejalei et à Marial Achak. L'utilisation d'armes de gros calibre, telles que les lance-roquettes, contre les contingents de la FISNUA lors de ces attaques est une source de préoccupation pour la mission. Bien que ces attaques n'aient pas fait de blessés graves parmi les soldats de la paix, nous les condamnons avec la plus grande fermeté et rappelons à toutes les parties que ces actes de violence peuvent constituer des crimes au regard du droit international.

Plus récemment, depuis le 16 octobre, la sûreté et la sécurité du personnel de la FISNUA ont été de nouveau menacées à la suite des manifestations organisées par les membres de la communauté locale qui exigent le départ des fonctionnaires membres de la communauté twic dinka et de certains membres du personnel international du quartier général de la FISNUA à Abyei. Le dialogue qui a été engagé rapidement entre la mission et les dirigeants des communautés locales pour rechercher une solution pacifique et leur soutien à cet égard ont contribué à apaiser la situation. Nous tenons à réaffirmer que la sûreté et la sécurité de nos soldats de la paix, de notre personnel et de nos prestataires demeurent une priorité absolue, et nous exhortons le Gouvernement sud-soudanais à poursuivre le dialogue avec la communauté locale pour prévenir la réapparition de telles menaces.

Les acteurs humanitaires ont continué d'aider 250 000 personnes vulnérables dans le centre et le sud d'Abyei, notamment les personnes déplacées du fait des affrontements intercommunautaires. À la fin du mois d'août, une grande partie de la région d'Abyei a été frappée par de graves inondations qui ont touché quelque 91 000 personnes. La FISNUA a aidé le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'autres partenaires à acheminer par voie aérienne une aide humanitaire à certaines des personnes qu'on ne pouvait pas atteindre par la route.

J'ai le plaisir d'annoncer que la reconfiguration de la mission en une force multinationale de maintien de la paix s'est poursuivie au cours de la période considérée et qu'elle est en voie d'achèvement, étant donné que 2 567 militaires sur les 3 250 autorisés sont déjà arrivés. Le processus de reconfiguration devrait être achevé dans les prochains mois avec l'arrivée des soldats et des équipements restants au cours de la prochaine saison sèche. Alors que la nouvelle force est en train de se déployer sur le terrain, la mission collabore avec le Siège de l'ONU pour élaborer un nouveau concept de mission, le plan de mission et le concept d'opérations militaires et de police afin d'orienter la stratégie de la FISNUA dans l'exécution de son mandat. La nouvelle force mène également des activités de coordination civile et militaire afin d'aider à répondre à certains des besoins fondamentaux de la population locale et de renforcer le soutien au mandat de la FISNUA. Un défi que la mission doit

encore relever concerne le nombre relativement faible de femmes parmi le personnel militaire, qui représente seulement 7 %, et j'invite instamment toutes les parties prenantes à collaborer avec la FISNUA pour donner la priorité au déploiement de soldates de la paix.

Étant donné que le conflit entre les communautés ngok dinka et twic dinka a créé de nouveaux besoins en matière de protection dans le sud, la nouvelle force doit être mieux équipée pour couvrir une zone plus large. La mobilité des forces dans le contexte de la capacité réduite des hélicoptères et des inondations pendant la moitié de l'année constitue un défi supplémentaire. Dans le même temps, la mission continue de faire face à d'autres défis en matière de capacités en ce qui concerne son soutien au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, où aucun progrès n'a été réalisé en vue de la remise en service du secteur 1, y compris au niveau du poste de commandement de secteur de Gok Machar, au Soudan du Sud, et de ses bases d'opérations 11 et 12 après son retrait forcé en 2021. Il est essentiel que le Gouvernement sud-soudanais poursuive ses efforts en vue de la remise en service de ces sites dans les meilleurs délais, comme l'a souligné le Conseil de sécurité dans sa déclaration à la presse du 15 octobre 2021 (SC/14666).

Au cours de la période considérée, il n'y a pas eu non plus de progrès dans le déploiement des trois unités de police constituées et des policiers hors unités constituées, comme l'avait demandé le Conseil de sécurité, car les visas n'ont toujours pas été délivrés. Je sollicite l'appui des membres du Conseil de sécurité pour faciliter le déploiement de ces éléments très importants. En attendant, la police des Nations Unies continue d'encadrer et de surveiller les comités de protection de la population locale et le comité mixte de protection en l'absence du Service de police d'Abyei.

Il y a eu deux évolutions encourageantes en juin. En effet, la FISNUA a inauguré le tout premier service d'orientation destiné à faciliter le signalement des cas de violence fondée sur le genre, qui fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, et des comités de protection de la population locale ont été créés dans certaines zones du nord d'Abyei pour la première fois depuis 2015.

Le Conseil de sécurité a clairement indiqué que nos efforts devaient se concentrer sur l'amélioration des droits et des moyens de subsistance des habitants d'Abyei. À cette fin, la mission continue d'élaborer le Programme commun pour Abyei en étroite collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies au Soudan et au Soudan du Sud. À la suite d'une visite productive des Coordonnatrices résidentes et Coordonnatrices de l'action humanitaire des Nations Unies pour le Soudan et pour le Soudan du Sud, l'élaboration du descriptif de programme est presque achevée et l'exécution des activités prévues doit commencer au cours de la période qui sera couverte par le prochain rapport périodique. Le Programme commun contribuera à créer un environnement favorable à la paix en privilégiant la fourniture des services dans les domaines de la gestion des ressources en eau, de la santé, des moyens de subsistance et des compétences en matière de règlement des conflits. Il met également l'accent sur la création de possibilités pour les jeunes et les femmes en tant qu'acteurs importants de la consolidation de la paix. Je remercie le Conseil du soutien politique qu'il continue d'apporter à cette importante initiative.

La visite à Abyei du Secrétaire général adjoint Lacroix, accompagné de l'Envoyée spéciale Tetteh, sera l'occasion d'aborder certains des défis politiques et logistiques que j'ai mentionnés aujourd'hui.

Je voudrais conclure mon intervention en remerciant le général Benjamin Sawyerr, ainsi que les femmes et les hommes de la FISNUA, des efforts inlassables qu'ils déploient au service de la paix à Abyei. Je voudrais aussi remercier les membres du Conseil de sécurité de leur soutien sans faille à la FISNUA, et je prie le Conseil d'appuyer la recommandation du Secrétaire général de proroger le mandat de la FISNUA pour une période d'un an.

Le Président : Je remercie M^me^ Pobee de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^me^ Tetteh.

M^me^ Tetteh (*parle en anglais*) : Je suis reconnaissante de l'occasion qui m'est donnée de présenter au Conseil de sécurité un exposé sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution 2046 (2012), relative aux questions bilatérales en suspens entre le Soudan et le Soudan du Sud. Je ne veux pas répéter les points déjà abordés par ma collègue, la Sous-Secrétaire générale Pobee, et je serai donc brève.

Les relations entre le Soudan et le Soudan du Sud ont continué de s'améliorer, et les réunions bilatérales régulières ont permis aux deux pays d'enregistrer des progrès. Une réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité a également été organisée à Khartoum en mai. Cependant, même si les deux pays continuent d'échanger des visites de haut niveau, leur priorité semble être les problèmes internes. Au

Soudan, les parties ne se sont pas encore entendues sur la marche à suivre pour rétablir une transition démocratique après le coup d'État du 25 octobre 2021. Dans les États du Kordofan méridional et du Nil-Bleu, les pourparlers entre le Gouvernement soudanais et le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord, dirigé par Abdelaziz Hélou, restent dans l'impasse. Au Soudan du Sud, quelques avancées ont été enregistrées dans le processus de paix, plus précisément dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, puisque la certification des contingents a finalement eu lieu le 30 août, près de trois ans après la fin de leur formation.

Les relations bilatérales entre le Soudan et le Soudan du Sud se caractérisent par des dialogues de haut niveau réguliers. La certification des membres de la force nationale unifiée du Soudan du Sud le 30 août a permis au Président Salva Kiir Mayardit de rencontrer le général Abdel Fattah Al-Burhan, Président du Conseil souverain du Soudan et Président en exercice de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), pour discuter de questions bilatérales. Plus tôt dans le processus, le général Al-Burhan a contribué à sortir de l'impasse le débat sur la structure de commandement de l'armée unifiée en présentant une proposition acceptable pour les parties, ouvrant ainsi la voie à la certification des contingents. Le Soudan s'est déclaré disposé à former les forces sud-soudanaises en matière de sécurité et de défense, d'état de droit et de maintien de l'ordre. Début août, le Vice-Président du Conseil souverain, le général Mohamed Hamdan Dagalo, également connu sous le nom de Hemedti, s'est rendu à Djouba, où il a exprimé ce souhait et l'appui de l'IGAD à la décision prise par les parties sud-soudanaises à l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud de prolonger la période de transition jusqu'en 2025. Il a exhorté les parties à tirer le meilleur parti de cette prolongation en menant à bien toutes les tâches en suspens.

Par ailleurs, les deux pays se rencontrent périodiquement pour aborder les questions en suspens. Le 24 mai, le Ministre soudanais de la défense, le général Yassin Ibrahim Yassin, et son homologue sud-soudanaise, Angelina Teny, ont présidé à Khartoum une réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, au cours de laquelle ils ont convenu de rétablir le Comité mixte de contrôle d'Abyei, d'activer le transport fluvial et d'ouvrir immédiatement des couloirs de passage de la frontière, tout en contrôlant et en surveillant les mouvements des citoyens aux frontières. Ils se sont également de nouveau engagés à retirer leurs forces de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée, comme convenu lors des précédentes réunions du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité. Le 28 mai, Tut Gatluak, Conseiller présidentiel sud-soudanais pour les questions de sécurité, et Omar Al-Khalifa Abdullah, Gouverneur de l'État soudanais du Nil-Blanc, ont lancé la réouverture de la voie de transport fluvial à Kosti, 11 ans après sa fermeture. Cependant, les quatre points de passage de la frontière de Jabalen-Renk, Meiram, Bouram-Timsah et Kharsana-Panakuac n'ont pas encore été ouverts, en raison de litiges sur les terres attribuées aux communautés locales.

Dans le prolongement de l'accord conclu en mars entre le Président Kiir et le général Al-Burhan pour que les questions en suspens soient réglées par le biais d'une coopération économique et politique, les deux pays se sont réunis régulièrement, notamment au niveau technique. Le 12 mai, une délégation sud-soudanaise, conduite par M. Gatluak et accompagnée du Ministre des finances, a rencontré les dirigeants du Conseil souverain à Khartoum. Ils ont examiné les progrès réalisés dans la mise en œuvre des accords de paix dans les deux pays et le renforcement de la coopération économique, notamment dans le secteur pétrolier et le commerce, y compris l'ouverture des frontières pour faciliter les flux commerciaux. Les discussions ont également porté sur les arrangements techniques et financiers, l'augmentation de la production de pétrole et l'examen des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des accords précédents. Le 22 mai, lors d'une réunion technique à Khartoum entre le Ministre soudanais de l'énergie et du pétrole, Muhammad Abdullah, et le Sous-secrétaire au Ministère sud-soudanais du pétrole, Awow Daniel Chuang, les deux pays ont convenu de développer un cadre de coopération dans le domaine du pétrole pour leur bénéfice mutuel. Le 27 septembre, le Président Kiir a réaffirmé la décision des deux pays de recourir au cadre de coopération pour régler les différends bilatéraux, notamment au sujet d'Abyei, et a proposé que toutes les questions relatives à Abyei soient adressées au Comité sur Abyei qu'il a créé en mai 2021.

À la suite de la réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine tenue le 29 septembre sur la situation politique et les conditions de sécurité à Abyei, le Président Kiir a reconstitué le Comité le 4 octobre en créant un sous-comité sur le développement et les ressources naturelles. Le sous-comité a notamment pour mandat de créer un cadre de coopération pour

l'exploitation du pétrole et d'autres ressources naturelles dans la zone d'Abyei et de faire rapport au Comité d'Abyei chargé de poursuivre les négociations sur le statut final de la zone d'Abyei, en dialoguant avec le Gouvernement soudanais.

Parallèlement, depuis le mois de mai, en collaboration avec la présidence du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, j'ai tenu des consultations séparées avec les communautés ngok dinka et misseriya afin de trouver une issue à l'impasse dans laquelle se trouve le processus de règlement du statut final. Outre les communautés, nous avons également organisé des consultations avec M. Deng Alor, Ministre sud-soudanais des affaires de la Communauté d'Afrique de l'Est et chef de la délégation ngok dinka, avec M. Francis Deng, ancien Représentant permanent du Soudan du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies, avec M. Luka Biong, éminent universitaire d'Abyei, et avec la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei. Nous nous efforçons actuellement d'organiser un dialogue direct entre les deux communautés à la demande de l'une d'entre elles, et les deux Gouvernements ont été informés en conséquence par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau.

Comme indiqué précédemment, lorsque le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine s'est réuni le 29 septembre pour examiner la situation politique et les conditions de sécurité dans la région d'Abyei, il a nommé un facilitateur pour le Comité mixte de contrôle d'Abyei. Nous espérons que tous ces efforts collectifs aideront les parties à renouer un dialogue dynamique pour régler les problèmes existants dans la région, mais aussi pour parvenir à un règlement sur le statut d'Abyei. Avant cette réunion, je me suis rendue à Djouba les 19 et 20 octobre et j'ai rencontré le Président Kiir, qui m'a confirmé sa détermination à coopérer avec le Soudan pour régler rapidement la question du statut final d'Abyei. Il a également souligné qu'il était préférable de régler les conflits par des moyens pacifiques afin de permettre aux communautés et à leurs pays respectifs d'entretenir des relations plus saines.

Le 24 octobre, une délégation conduite par M. Gatluak, en sa qualité de Président du Comité sud-soudanais sur Abyei, a rencontré le général Dagalo et des membres du Comité soudanais sur Abyei à Khartoum. Les deux pays ont convenu d'accélérer conjointement la fourniture de services aux citoyens d'Abyei et d'activer des mécanismes conjoints pour fournir les services humanitaires nécessaires en créant un environnement approprié pour les communautés de la région. Ils ont également convenu d'encourager la paix sociale et le dialogue communautaire entre les communautés d'Abyei comme mesure de confiance. Plus tôt dans la journée, j'ai rencontré des hauts fonctionnaires du Ministère soudanais des affaires étrangères, le Ministre de la défense et le général Dagalo, qui m'ont tous confirmé leur volonté de travailler en étroite collaboration avec leurs homologues sud-soudanais au règlement du statut final d'Abyei. Ils ont fait référence à la réunion qui s'est tenue le 24 octobre et ont exprimé leur volonté de mettre à profit cette occasion de renouer le dialogue en organisant des réunions trimestrielles sur les questions relatives à Abyei.

Pour terminer, les progrès réalisés dans l'amélioration des relations bilatérales entre le Soudan et le Soudan du Sud sont positifs, et nous pensons qu'ils auront un effet stabilisateur sur le différend entre les deux pays. Toutefois, un engagement renouvelé concernant la mise en œuvre des arrangements transitoires, ainsi que le règlement du différend sur le statut final d'Abyei, ne peut être dissocié de la situation interne des deux pays, qui est fragile. Mon bureau continuera de collaborer avec les Gouvernements soudanais et sud-soudanais, ainsi qu'avec l'Union africaine et l'IGAD, afin de maintenir l'appui de la communauté internationale à la normalisation complète des relations entre les deux pays. Nous continuerons également à offrir notre assistance aux parties alors qu'elles prennent ces mesures encourageantes pour trouver des moyens d'œuvrer à un règlement définitif du statut d'Abyei.

Le Président : Je remercie M^me^ Tetteh de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Pobee et l'Envoyée spéciale Tetteh de nous avoir informés des progrès réalisés par la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) dans la mise en œuvre de son mandat, et d'avoir fait le point sur la situation à Abyei.

Les États-Unis apprécient vivement les efforts inlassables déployés par la FISNUA pour s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées, à savoir protéger les civils et faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire, alors qu'elle s'emploie à reconfigurer ses contingents et fait face à des défis sans précédent. Conformément

à la recommandation formulée par le Secrétaire général dans son rapport du 13 octobre (S/2022/760), nous sommes favorables à une prorogation d'un an du mandat de la FISNUA. Nous espérons que cette recommandation recueillera également l'adhésion du Conseil. Un mandat d'un an permettrait à la FISNUA d'achever la reconfiguration de sa composante militaire et lui donnerait suffisamment de temps pour obtenir les visas nécessaires, recenser les principales parties prenantes et nouer les relations indispensables à l'exécution de son mandat. Nous continuons également d'exhorter le Soudan et le Soudan du Sud à faciliter le bon fonctionnement de toutes les bases de la FISNUA et de toutes les bases d'opérations du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, et à apporter un plein soutien à la mission dans l'accomplissement de son mandat.

Les États-Unis sont gravement préoccupés par la résurgence de la violence meurtrière entre les communautés dinka. Plus de 20 civils ont été tués et des milliers de personnes restent déplacées de force suite à la destruction de leurs biens et de leurs logements. Nous condamnons ces actes de violence et demandons instamment aux deux gouvernements d'intensifier leurs efforts pour mettre fin à ces affrontements violents. De même, nous appelons les deux gouvernements à ne ménager aucun effort pour prévenir les conflits saisonniers entre les communautés locales. Étant donné qu'Abyei ne dispose toujours pas d'une présence de la police des Nations Unies ni d'un service de police conjoint, elle continuera probablement à pâtir d'affrontements violents et de la criminalité. La formation d'institutions conjointes de sécurité et d'administration, la délivrance de visas à la police des Nations Unies et le déploiement d'un(e) chef civil(e) adjoint(e) de la mission permettraient de recourir davantage à des approches non militaires pour atténuer les conflits et instaurer la paix entre les communautés. Nous engageons à nouveau vivement le Soudan à délivrer rapidement des visas à la police des Nations Unies, à permettre la nomination d'un(e) chef civil(e) adjoint(e) de la FISNUA et à autoriser la mission à utiliser l'aérodrome d'Athony. Enfin, nous demandons au Soudan et au Soudan du Sud d'avancer dans la mise en place du service de police conjoint d'Abyei, qui sera un outil essentiel pour mettre fin à la violence dans cette région.

Ces impasses politiques, qui se poursuivent depuis 11 ans, restent profondément décevantes, car la population d'Abyei continue de souffrir de la violence, de déplacements massifs, d'une pénurie de moyens de répondre à leurs besoins fondamentaux et du manque d'aide humanitaire. Nous renouvelons notre appel aux parties pour qu'elles reprennent leur dialogue diplomatique afin de parvenir à un règlement pacifique et mutuellement acceptable du statut final d'Abyei, et participent aux réunions du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et du Comité mixte de contrôle d'Abyei. Nous avons salué l'annonce de l'accord le 24 octobre et rappelons que la mise en œuvre des engagements pris pourrait être essentielle pour apporter la paix et la sécurité à la population d'Abyei. Nous attendons avec intérêt de recevoir de plus amples informations sur leurs projets spécifiques et sur les institutions et mécanismes qui seront mis en place, ainsi que sur les plans relatifs à la négociation du statut final. Nous saluons et appuyons le communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, publié le 29 septembre, qui a appelé le Soudan et le Soudan du Sud à accélérer leurs efforts pour mettre en place des institutions communes, et nous encourageons vivement l'Union africaine à intensifier ces contacts afin de progresser vers une solution à Abyei.

Enfin, nous continuons à encourager les initiatives menées par la FISNUA pour promouvoir le dialogue à l'échelon local afin de renforcer les relations intercommunautaires, qui favorisent et facilitent la stabilité dans la région d'Abyei, et soulignons l'importance de la participation pleine, égale et véritable des femmes à ces processus. Nous encourageons la FISNUA à poursuivre ses efforts pour protéger les femmes et les enfants contre la violence, en particulier la violence sexuelle et fondée sur le genre. Les États-Unis demandent également à la FISNUA de soumettre des rapports d'activité de mission plus complets, mettant l'accent sur son efficacité et les mesures qualitatives qu'elle a prises dans le cadre de l'exécution de son mandat.

Nous réaffirmons notre volonté de travailler avec les Gouvernements soudanais et sud-soudanais et les populations de la région, nos collègues du Conseil, l'Union africaine et d'autres partenaires internationaux et régionaux en vue de parvenir à la paix, à la sécurité et à la prospérité dans la région.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Kenya et le Ghana.

Tout d'abord, nous remercions le Secrétaire général de son rapport (S/2022/760), ainsi que la Sous-Secrétaire générale Martha Pobee et l'Envoyée spéciale

Hanna Serwaa Tetteh de leurs exposés éclairants sur la situation à Abyei et les activités de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Notre déclaration portera sur la situation politique, les conditions de sécurité et la situation humanitaire.

Sur le front politique, les trois membres africains du Conseil de sécurité se félicitent de l'amélioration des relations entre le Soudan et le Soudan du Sud et de leur engagement en faveur de relations de bon voisinage, comme le démontre la poursuite de leur soutien mutuel pour régler leurs problèmes politiques et de sécurité internes respectifs. Nous exhortons les deux pays à profiter de ce nouvel élan positif pour rechercher un règlement pacifique sur le statut final d'Abyei, comme il est prévu dans l'Accord de paix global signé en 2005. Les trois membres africains du Conseil de sécurité appellent les parties à s'abstenir de toute mesure unilatérale et les exhortent à rechercher un accord mutuel sur le référendum d'Abyei dans le cadre de l'objectif global sous-tendant le processus de stabilisation.

Si nous saluons les efforts déployés par les deux pays pour reprendre les pourparlers sur Abyei, il est regrettable qu'au cours de la période à l'examen, aucun progrès n'ait été réalisé dans la mise en œuvre de l'Accord de 2011 concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei. Il n'y a pas eu non plus de progrès s'agissant de répondre aux demandes de longue date de la FISNUA qui ont une incidence sur ses performances, notamment l'utilisation de la piste d'atterrissage d'Athony, la délivrance de visas pour les unités de police constituées, la nomination d'un(e) chef civil(e) adjoint(e) de la mission et la remise en service du secteur 1 du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Malheureusement, les personnes qui continuent de subir les conséquences négatives de l'impasse sont les civils d'Abyei qui se trouvent dans une situation désespérée et ne bénéficient toujours pas de services essentiels de base fiables.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité prennent note de la convocation en mai d'une réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité ainsi que du renouvellement de l'engagement en faveur des accords passés, notamment la réouverture des passages frontaliers. De fait, la mise en place de frontières souples doit rester un objectif stratégique entre les deux pays en raison de leur forte interdépendance mutuelle. C'est pourquoi nous les exhortons à accélérer la mise en œuvre de toutes les recommandations et conclusions issues des réunions antérieures du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et du Comité mixte de contrôle d'Abyei. En outre, les deux parties doivent mettre en œuvre conjointement et de manière coordonnée tous les protocoles concernant les accords de coopération de septembre 2012, en particulier la délimitation de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée, afin de permettre au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière de s'acquitter efficacement de son mandat.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité se félicitent du communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine publié à l'issue de sa 1108e réunion, sur Abyei, qui s'est tenue le 29 septembre, et réaffirme son soutien total aux travaux du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine. Nous renouvelons notre appel à tous les partenaires internationaux à rester diplomatiquement et politiquement mobilisés afin d'accompagner les efforts de dialogue entre les deux pays et à offrir tout appui technique nécessaire à la mise en œuvre de l'accord-cadre existant.

En ce qui concerne la situation de sécurité à Abyei, les trois membres africains du Conseil de sécurité sont profondément préoccupés par la résurgence de la violence armée et des attaques intercommunautaires à Abyei. Nous condamnons fermement les affrontements violents, les destructions de biens et les pertes de vies signalées. Nous exhortons les parties au conflit à cesser les hostilités, à faire preuve de retenue et à poursuivre le dialogue pour répondre à leurs griefs. Les trois membres africains du Conseil de sécurité se félicitent de la mise en place des comités de protection de la population locale et de l'organisation de la conférence de paix conjointe des chefs coutumiers d'Abyei, qui s'est tenue à Kampala en mai. Nous sommes convaincus que des dialogues intercommunautaires fréquents et faisant intervenir toutes les parties prenantes peuvent contribuer à résoudre les griefs et à apaiser les tensions existant entre les communautés.

Sur le plan humanitaire, les trois membres africains du Conseil se préoccupent vivement de l'aggravation de la situation, mise en évidence par les déplacements de population et le manque d'accès aux services sociaux essentiels, qui ajoutent aux difficultés dans la zone administrative d'Abyei. Nous nous inquiétons également des effets dévastateurs des changements climatiques, qui ont engendré des inondations, entamé les moyens de subsistance et intensifié la concurrence autour de ressources rares, aggravant par là-même les conflits et l'insécurité à Abyei.

Les trois membres africains du Conseil se félicitent donc que le document énonçant le Programme commun pour Abyei des équipes de pays des Nations Unies du Soudan et du Soudan du Sud ait été achevé, et attendent avec intérêt que soient rapidement mis en œuvre les projets à effet rapide qui y sont identifiés. Par ailleurs, nous appelons les États Membres et les organismes humanitaires à continuer de fournir l'appui dont la population d'Abyei a besoin pour préserver sa dignité et atténuer ses souffrances. À l'approche de la saison sèche, nous exhortons la FISNUA à lancer des interventions en amont, notamment s'agissant de faciliter les dialogues intercommunautaires sur la transhumance.

Enfin, les trois membres africains du Conseil félicitent la FISNUA et les pays fournisseurs de contingents de leur détermination sans faille à exécuter le mandat de la mission en dépit des difficultés en place. Nous condamnons les attaques signalées contre le personnel et les installations de la FISNUA.

Comme nous l'avons déclaré durant la séance du 21 avril (voir S/PV.9020), nous restons convaincus que la réalisation du statut final d'Abyei est la clef pour décider du retrait de la FISNUA, en tenant compte de la sûreté et de la sécurité des résidents de la zone.

Les trois membres africains du Conseil réaffirment donc qu'il importe de maintenir la présence de la FISNUA et se félicitent que le Secrétaire général ait proposé un cycle de 12 mois pour le mandat de la FISNUA, au lieu des six mois actuels, car cela devrait considérablement faciliter la planification et les opérations. Nous exhortons également le Soudan et le Soudan du Sud à coopérer pleinement avec la FISNUA, notamment en veillant au plein respect de l'accord sur le statut des forces, afin de permettre l'exécution du mandat de la mission.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil savent gré au Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, sous la direction de l'ancien Président Thabo Mbeki, pour les efforts soutenus qu'il a déployés au fil des ans ; et ils remercient l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et les dirigeants régionaux qui ont contribué à la stabilisation de la zone administrative d'Abyei. Nous encourageons l'Union africaine à poursuivre ses efforts pour assurer le succès de cette entreprise, qui vise à trouver des solutions pacifiques aux problèmes d'Abyei.

M^me^ Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale, M^me^ Pobee, ainsi que l'Envoyée spéciale, M^me^ Tetteh, de leurs exposés aujourd'hui, et je salue la participation des représentants du Soudan et du Soudan du Sud à la séance de ce jour.

L'Albanie appuie résolument les efforts que le personnel de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) présent dans la zone administrative d'Abyei déploie pour assurer la protection des civils, promouvoir le dialogue entre les deux gouvernements et mettre en œuvre son mandat.

Dans ce contexte, il est inacceptable que le personnel de la FISNUA soit la cible d'attaques ou se voit imposer des restrictions de circulation. Nous condamnons fermement les violences contre les soldats de la paix et appelons toutes les parties prenantes à veiller à la liberté de circulation de la mission. Nous demandons également au Soudan de faciliter la délivrance des visas nécessaires pour que la FISNUA puisse mener à bien le renouvellement de ses contingents.

Nous sommes préoccupés par la crise humanitaire, les conditions de sécurité et la situation socioéconomique, ainsi que par l'absence de système judiciaire fonctionnel. S'agissant des récentes tensions entre communautés locales et de la situation politique à Khartoum, nous exhortons les parties à cesser les hostilités et à remédier à leurs causes profondes afin de parvenir à une paix durable.

Par ailleurs, la situation a empiré du fait des récentes inondations au Soudan du Sud, qui ont touché la zone administrative d'Abyei.

Nous nous félicitons de l'accord visant une coopération renforcée sur Abyei auquel sont parvenus les deux gouvernements. La tenue, en mai, de la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité était une étape positive, mais toutes les parties doivent aussi s'investir et se réunir dans le cadre du Comité mixte de contrôle d'Abyei. Ces pourparlers demeurent cruciaux pour régler la question des couloirs de passage à la frontière, rouvrir la piste d'atterrissage d'Athony et reprendre les activités du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière.

À cet égard, l'Albanie appelle le Soudan et le Soudan du Sud à prendre des mesures concrètes et à redoubler d'efforts pour intensifier le dialogue entre toutes les parties prenantes. Nous devons constater un engagement et une volonté politique réels de mettre en œuvre l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud et de mettre en place des structures communes.

En outre, nous nous félicitons du récent communiqué adopté par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, dont nous saluons les efforts, et nous appelons à une médiation accrue afin de trouver une issue à l'impasse politique.

Pour terminer, il est clair que le statut final d'Abyei dépend du Soudan et du Soudan du Sud. Par conséquent, nous demandons instamment que des mesures concrètes et constructives soient prises pour régler cette question et apporter la paix et la stabilité à Abyei.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale, M^me^ Pobee, et l'Envoyée spéciale, M^me^ Tetteh, de leurs exposés. Je salue également la participation des Représentants permanents du Soudan et du Soudan du Sud à la présente séance.

Depuis quelques années, les relations bilatérales entre le Soudan et le Soudan du Sud se sont améliorées, ce qui est propice à la stabilité régionale et crée des conditions favorables au règlement de la question d'Abyei.

La Chine se félicite que le Soudan et le Soudan et Soudan du Sud se soient réunis en mai dans le cadre du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, et salue les progrès engrangés s'agissant de l'ouverture de couloirs de passage à la frontière. Nous accueillons avec la même satisfaction les échanges entre les deux parties pour permettre la reprise des réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei à brève échéance. Nous espérons qu'elles continueront d'apporter des contributions politiques à la question d'Abyei, qu'elles entretiendront le dialogue et la consultation et qu'elles accéléreront la mise en œuvre des arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei, avec l'appui de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, afin d'avancer régulièrement vers le règlement de cette question.

Les incidents de sécurité et affrontements intercommunautaires sporadiques à Abyei sont une source de préoccupation. Toutefois, il est rassurant de savoir que, grâce à l'intervention conjointe de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), de l'administration d'Abyei et du Soudan et du Soudan du Sud, les conditions de sécurité à Abyei restent globalement stables et maîtrisées.

La Chine se félicite de la conférence de paix conjointe et de la reprise du dialogue entre les communautés ngok dinka et misseriya, et encourage toutes les communautés à prendre part à la conférence de paix saisonnière qui sera organisée par la FISNUA et l'Organisation internationale pour les migrations afin de convenir des modalités de la prochaine période de transhumance et de collaborer pour apaiser les tensions et parvenir à une coexistence harmonieuse.

La population de la zone se heurte à de multiples défis, tels que la violence, les inondations et les difficultés liées aux moyens de subsistance ; elle manque d'accès à des services publics de base, notamment l'approvisionnement en eau, les soins de santé, l'éducation, et l'aide à l'agriculture et à l'élevage ; et elle a besoin que la communauté internationale lui apporte d'urgence une aide ciblée.

La Chine est favorable à ce que l'ONU exécute des projets de consolidation de la paix à Abyei, afin d'améliorer le sort de la population, de remédier comme il convient aux conflits violents que déclenche la concurrence autour des ressources, et de jeter les fondements robustes d'une paix pérenne grâce au développement durable.

La FISNUA est un atout important pour le maintien de la paix et de la stabilité à Abyei, et elle joue un rôle indispensable dans le règlement politique de la question d'Abyei. La Chine appuie la FISNUA dans l'accomplissement de ses tâches et encourage les parties à continuer de coopérer avec la Force dans le cadre de ses travaux.

Nous nous félicitons que la reconfiguration de la FISNUA soit bientôt achevée et nous remercions les soldats de la paix éthiopiens des efforts qu'ils ont consentis au fil des ans au service de la stabilité à Abyei.

La Chine, qui fournit des contingents à la FISNUA, a déployé à Abyei des hélicoptères de maintien de la paix qui, depuis leur arrivée, ont activement contribué à répondre aux besoins du mandat de maintien de la paix et n'ont pas ménagé leurs efforts en accomplissant divers vols et tâches d'appui au sol. Les soldats de la paix chinois continueront d'appuyer les travaux de la FISNUA par des actions concrètes et sont déterminés à s'acquitter de leur mission de paix.

M. Eckersley (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale et l'Envoyée spéciale de leurs exposés très éclairants. Je salue également la participation des représentants du Soudan et du Soudan du Sud à la séance d'aujourd'hui.

Je souhaite faire trois brèves observations.

Premièrement, le Royaume-Uni salue les inlassables efforts déployés par la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) pour exécuter son mandat dans des circonstances aussi difficiles, et nous remercions également les pays qui lui fournissent des contingents. Nous sommes pleinement favorables à une prorogation de 12 mois du mandat de la mission. Nous appuyons pleinement la prorogation du mandat de la mission pour 12 mois, et nous nous associons

à nos collègues du Conseil pour demander de nouveau aux Gouvernements soudanais et sud-soudanais d'éliminer les obstacles de longue date qui entravent la pleine mise en œuvre du mandat de la FISNUA. Nous sommes notamment préoccupés par les restrictions à la liberté de mouvement de la mission et les attaques contre le personnel de la FISNUA. Nous demandons instamment au Gouvernement sud-soudanais de veiller à la remise en service du siège du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance des frontières à Gok Machar.

Deuxièmement, nous devons continuer à suivre de près la situation sur le terrain à Abyei. Les civils continuent de souffrir en raison de l'absence de services de base et des défaillances en matière d'état de droit. Nous sommes préoccupés par les violences intercommunautaires en cours dans toute la région d'Abyei, notamment l'intensification inquiétante des tensions entre les communautés dinka. Les récentes inondations ont également aggravé la situation humanitaire. Cette situation complique considérablement les interventions humanitaires, en plus de l'insécurité qui règne et de l'absence d'infrastructures. Dans ces circonstances, il est essentiel de garantir un accès sans entrave. Le Royaume-Uni exhorte toutes les parties à respecter pleinement le droit international humanitaire et à protéger le personnel, les biens et les opérations humanitaires en vue de garantir l'acheminement sans entrave de l'aide aux personnes qui en ont besoin dans toutes les zones de la région d'Abyei.

Troisièmement, nous restons préoccupés par l'absence de progrès dans la recherche d'une solution politique à la question d'Abyei. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'attention accrue que le Soudan et le Soudan du Sud accordent à cette question. Nous appelons les deux Gouvernements à tirer parti de cet élan et à apporter des changements positifs concrets au profit de la population d'Abyei. Pour démontrer leur engagement renouvelé à parvenir à un accord, nous exhortons les deux pays à franchir une nouvelle étape en organisant une autre réunion du Comité mixte de contrôle d'Abyei.

Enfin, nous nous félicitons du communiqué récent de l'Union africaine sur Abyei, et nous encourageons l'organisation à intensifier ses efforts de médiation pour contribuer à trouver un accord sur le statut final d'Abyei.

M^me^ Jaraud-Darnault (France) : Je remercie M^me^ Martha Pobee et M^me^ Hanna Tetteh pour leurs interventions. Je salue la participation du Soudan et du Soudan du Sud à la présente séance. J'insisterai sur trois points.

Nous sommes préoccupés par le changement de nature des violences intercommunautaires, avec des affrontements entre les communautés ngok et twic dinka. Ces violences vont de pair avec une recrudescence des attaques contre les Casques bleus, qui sont elles aussi inacceptables. Nous appelons le Soudan et le Soudan du Sud à faire baisser ces tensions. Les deux pays sont liés par l'accord sur le statut de la force. Ils doivent permettre à la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) de remplir son mandat en toute sécurité dans l'ensemble de ses zones de déploiement. Je pense au soutien au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, mais aussi à l'utilisation de la piste aérienne d'Athony. Ces difficultés démontrent que le statu quo à Abyei est un pari dangereux. À tout moment, les tensions accumulées et la fragilité des institutions peuvent entraîner une escalade. Nous appelons Khartoum et Djouba à tirer parti du réchauffement de leurs relations pour parvenir à un règlement du statut final d'Abyei. À minima, il doit être possible de répondre aux besoins de base des populations et de réduire les tensions intercommunautaires. Nous saluons à ce titre l'accord signé le 24 octobre à Khartoum et appelons à sa mise en œuvre.

La FISNUA peut accompagner une dynamique positive par son action en matière de consolidation de la paix et son soutien aux comités de protection des communautés. La montée en puissance de cette approche nécessite de débloquer la nomination d'un chef civil adjoint de la FISNUA et le déploiement des unités de police des Nations Unies.

L'enlisement de la situation à Abyei est le reflet des fragilités d'une région où les crises se multiplient et durent. Un an s'est écoulé depuis le coup d'État du 25 octobre 2021 au Soudan. Cette crise politique continue d'handicaper le processus de paix au Darfour comme le règlement du statut d'Abyei. Elle pénalise aussi la réponse aux violences intercommunautaires, qui ont resurgi de manière préoccupante dans le Kordofan occidental et au Nil Bleu récemment. La France réitère son appel à l'ensemble des parties à identifier une voie de sortie de crise politique et à progresser vers la formation d'un gouvernement civil crédible. Au Soudan du Sud, la priorité doit rester de combler le retard dans la mise en œuvre de l'accord de paix de 2018. Nous encourageons les autorités à faire preuve d'unité et à accélérer la mise en œuvre des arrangements sécuritaires, conformément à la feuille de route adoptée en août.

Nous encourageons enfin les États de la région à résoudre leurs différends par le dialogue, qu'il s'agisse d'Abyei, du triangle de Fachqa, du barrage de

la Renaissance ou du conflit au Tigré. Dans ce contexte, nous réitérons notre soutien à l'Envoyée spéciale Hanna Tetteh et nous sommes favorables à un renforcement des moyens de son équipe.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Nous remercions la Sous-Secrétaire générale Pobee et l'Envoyée spéciale Tetteh des informations utiles qu'elles nous ont communiquées, et nous saluons la présence des délégations soudanaise et sud-soudanaise à la présente séance.

Le Brésil reste préoccupé par la situation sur le terrain, qui a été marquée par des vagues récurrentes de violence à Abyei. Nous sommes préoccupés par les relations toujours tendues entre les communautés locales. En raison des hostilités en cours, il est encore plus dangereux d'acheminer l'assistance humanitaire dans les zones reculées. La persistance du conflit armé met également en péril les moyens de subsistance des civils, qui sont déjà confrontés à d'importants problèmes socioéconomiques. Tout comme le Secrétaire général, nous sommes préoccupés par les difficultés persistantes auxquelles le peuple d'Abyei est confronté.

La situation précaire sur le terrain rend les activités de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) encore plus essentielles. Nous déplorons les attaques contre les soldats de la paix et les restrictions à la liberté de mouvement de la mission. Nous remercions les responsables et le personnel de la FISNUA des efforts considérables qu'ils ont fournis jusqu'à présent et qu'ils continuent de fournir chaque jour. Nous remercions en particulier l'Envoyée spéciale Tetteh et le général Sawyerr de leurs efforts, qui sont de la plus haute importance. Alors que le moment de proroger le mandat de la FISNUA approche, nous devons veiller à ce que la mission ait les moyens de s'acquitter de ses fonctions essentielles, notamment en ce qui concerne la protection des civils et des soldats de la paix. À cet égard, le Brésil souligne l'importance des efforts de communication stratégique pour appuyer les activités de la mission, lutter contre la désinformation, gagner la confiance des acteurs concernés et garantir la protection des Casques bleus. Cela est particulièrement pertinent à la lumière des attaques récentes qui ont pris pour cible le personnel des Nations Unies.

S'agissant du statut de la région d'Abyei, nous réaffirmons que seules des négociations justes et crédibles permettront au Soudan et au Soudan du Sud de trouver un terrain d'entente. Nous sommes favorables à la poursuite du dialogue entre le Soudan et le Soudan du Sud et des contacts entre les deux parties à différents niveaux. Par ailleurs, nous nous félicitons du réchauffement des relations entre les deux Gouvernements ces dernières années. Les problèmes internes du Soudan et du Soudan du Sud ne doivent pas porter atteinte à la dynamique bilatérale. Compte tenu des progrès réalisés sur le plan bilatéral, nous appelons les dirigeants des deux pays à saisir cette occasion pour avancer vers un règlement politique à long terme du statut de la région d'Abyei. Nous soulignons qu'il est judicieux que l'Union africaine intensifie ses efforts de médiation entre le Soudan et le Soudan du Sud et nous mettons en exergue la contribution importante apportée par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union *a*fricaine. Dans son dernier rapport (S/2022/760), le Secrétaire général indique qu'il est favorable à ce que l'Union africaine joue un rôle plus important pour ce qui est de cette question. Alors que nous progressons vers un règlement de la situation à Abyei, nous réaffirmons que des synergies positives entre l'ONU, l'Union africaine, le Soudan et le Soudan du Sud sont un facteur décisif.

Nous saluons l'accord conclu entre les autorités soudanaises et sud-soudanaises, qui a été annoncé cette semaine à Khartoum. Nous appelons le Soudan et le Soudan du Sud à saisir cette occasion qui ne sera pas éternelle.

M^me^ Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenantes de leurs observations. Je félicite particulièrement l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, M^me^ Hanna Tetteh, des efforts qu'elle déploie pour revitaliser le processus politique. Nous tenons également à saluer sa collaboration avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine.

La Norvège demeure profondément préoccupée par les vives tensions qui règnent à Abyei et alentour. Nous constatons avec une préoccupation particulière que le rapport évoque des

> « attaques coordonnées lancées contre la communauté ngok dinka par les Twic Dinka et les Misseriya » (*S/2022/760, par. 10*).

Les cycles de violence répétés entre les communautés rendent le développement impossible et ont un effet dévastateur sur les civils, notamment les enfants. Nous appelons les Misseriya, les Ngok Dinka et tous les groupes voisins à faire preuve de retenue et à entreprendre des efforts pour réduire les tensions avant la prochaine saison sèche.

Nous sommes également préoccupés par la poursuite des attaques contre les soldats de la paix de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). La FISNUA doit rester opérationnelle et disposée et prête à mettre en œuvre l'intégralité de son mandat au titre du Chapitre VII, qui consiste à protéger les civils qui se trouvent sous la menace de violences physiques.

Qu'il me soit permis de formuler trois observations supplémentaires dans le cadre de notre discussion d'aujourd'hui sur la FISNUA et la situation à Abyei.

Premièrement, nous devons voir des progrès sur la question la plus litigieuse, à savoir si Abyei reviendra au Soudan ou au Soudan du Sud. Tant que celle-ci ne sera pas réglée, la mise en œuvre des mécanismes conjoints, comme le prévoit l'Accord du 20 juin 2011, restera indispensable pour garantir la stabilité et fournir des services à la population. Cela permettra de renforcer la coopération et d'instaurer la confiance entre les communautés sur le terrain. Nous nous félicitons de la réunion de haut niveau qui s'est tenue entre le Soudan et le Soudan du Sud cette semaine et exhortons les parties à s'engager à organiser régulièrement des réunions au sein du Comité mixte de contrôle d'Abyei. Par ailleurs, il est primordial d'appliquer des procédures efficaces en matière de visas afin de garantir le recrutement et le remplacement en temps voulu des militaires et du personnel de police, ainsi que des spécialistes des droits humains et d'autres membres du personnel civil au sein de la FISNUA. En outre, la piste d'atterrissage d'Athony doit être accessible.

Deuxièmement, nous saluons les efforts de la FISNUA pour consolider la paix et encourager la réconciliation entre les communautés d'Abyei, notamment grâce au Programme commun pour Abyei. La voix des femmes est importante. Le renforcement de leur participation à ces processus doit rester une priorité absolue. Nous saluons également les efforts déployés par la FISNUA pour promouvoir les droits humains et l'état de droit. Le service pilote d'orientation destiné aux personnes rescapées d'actes de violence sexuelle et fondée sur le genre en est un bon exemple. Toutefois, il serait possible d'obtenir davantage de résultats si tous les effectifs de police autorisés étaient déployés et si l'on disposait de capacités suffisantes en matière de droits humains.

Troisièmement, il importe de prendre conscience que l'impasse actuelle sur le statut final d'Abyei témoigne des défis démocratiques majeurs qui jalonnent les transitions tant au Soudan qu'au Soudan du Sud. Nous encourageons les Gouvernements des deux pays à promouvoir des processus politiques inclusifs qui tiennent compte des vues des populations locales et assurent la protection des civils, notamment des enfants. La coopération transfrontière est et restera un élément crucial pour garantir à la population un avenir empreint de sécurité et de développement. Des mesures de confiance concrètes permettent de créer un climat favorable. Aucune des parties ne doit considérer la solution définitive comme un jeu à somme nulle.

Pour terminer, je voudrais dire que la Norvège est résolument en faveur du renouvellement du mandat de la FISNUA. Nous exhortons les parties à mettre en œuvre les mécanismes conjoints. Nous appelons les dirigeants du Soudan et du Soudan du Sud à redoubler d'efforts pour parvenir à un accord sur le statut final d'Abyei.

M. Raguttahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M^me^ Martha Pobee, et l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, M^me^ Hanna Tetteh, de leurs exposés respectifs sur l'évolution de la situation concernant la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), son appui au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la résolution 2609 (2021).

Je salue également la participation des Représentants permanents du Soudan et du Soudan du Sud à la présente séance.

Le règlement pacifique de la question du statut final d'Abyei, conformément à l'Accord de paix global, reste fondamental pour une paix, une stabilité et un développement durables dans la région. Nous pensons que l'évolution de la situation au cours de la période considérée permet d'espérer que tant le Soudan que le Soudan du Sud progresseront dans le processus de règlement politique. Nous saluons également le rôle joué par l'Union africaine à cet égard.

La convocation de la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, attendue depuis longtemps, et l'ouverture de couloirs de passage de la frontière, sont des évolutions qu'il convient de saluer. Nous pensons que des réunions régulières du Comité mixte de contrôle d'Abyei sont importantes pour garantir une administration efficace et pour régler les problèmes de sécurité à Abyei. La Conférence de paix conjointe des chefs coutumiers qui s'est tenue à Entebbe a également

réuni les communautés ngok dinka et misseriya, qui ont présenté une liste de questions en suspens qui pourraient être examinées par le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité à ses prochaines réunions. Il y a également des signes positifs qui laissent penser que des réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei seront convoquées dans les mois à venir.

La situation en matière de sécurité reste calme dans l'ensemble, bien que des actes de violence soient encore commis. Nous constatons avec préoccupation les attaques armées et les atteintes à la liberté de circulation affectant les contingents de la FISNUA. Il importe que le Soudan du Sud et le Soudan se penchent sérieusement sur ces questions, notamment la mise en service de la piste d'atterrissage d'Athony et les visas pour le personnel des unités de police constituées. Nous demandons également la mise en place du Service de police d'Abyei.

Malgré ces difficultés opérationnelles, la FISNUA continue à appuyer et à renforcer l'état de droit dans la zone administrative d'Abyei, grâce à la participation des comités de protection de la population locale et du comité mixte de protection. La FISNUA appuie également les communautés avec des projets à effet rapide. La situation dans la zone d'opérations du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière est restée calme. Nous espérons que le Mécanisme sera remis en service dans le secteur 1 dans les prochains jours. Nous pensons que la sensibilisation de la population locale jouera un rôle important dans la réactivation du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière.

Nous nous félicitons également des progrès réalisés dans le processus en cours de reconfiguration de la FISNUA. Le déploiement d'un contingent indien composé de 570 soldats de la paix est actuellement en cours, ce qui témoigne de l'attachement de l'Inde à la paix, à la stabilité et au développement d'Abyei.

Pour terminer, je voudrais souligner que l'Inde entretient depuis longtemps des relations amicales avec le Soudan et le Soudan du Sud. Nous sommes convaincus que les deux pays parviendront à régler toutes les questions en suspens et sortiront plus forts de ces épreuves. Pour notre part, nous continuerons à aider Djouba et Khartoum à régler pacifiquement la question du statut d'Abyei.

M. Ochoa Martínez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous tenons tout d'abord à remercier de leurs exposés la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M^me^ Pobee, et l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, M^me^ Tetteh.

Nous saluons également la participation des Représentants permanents du Soudan et du Soudan du Sud à la présente séance.

Le Mexique estime que l'amélioration des relations entre le Soudan et le Soudan du Sud, ainsi que la stabilité relative des conditions de sécurité, représentent une occasion que les parties doivent saisir pour régler la question du statut final d'Abyei. À cet égard, il faut que la réunion du Comité mixte de contrôle d'Abyei ait lieu afin de permettre de rapprocher les positions et de convenir d'un processus et d'un calendrier en vue d'un règlement politique du statut final d'Abyei.

Nous suivons de près l'action menée par la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), l'Organisation internationale pour les migrations, ainsi que l'Union africaine, y compris le Groupe de mise en œuvre de haut niveau, pour favoriser le dialogue entre les communautés. Nous saluons tout particulièrement les échanges qui ont eu lieu à Entebbe en mai dernier, qui ont déjà été évoqués.

Le dialogue est fondamental pour éviter les affrontements intercommunautaires, qui entraînent des déplacements massifs, avec de nombreuses conséquences sur les plans humanitaire et de la sécurité. Par exemple, ils augmentent le risque de violence sexuelle et fondée sur le genre et font obstacle à l'aide humanitaire.

Il est également crucial que le Soudan et le Soudan du Sud progressent dans la mise en place d'institutions chargées de l'état de droit et de l'établissement des responsabilités et dans la fourniture de services de base à Abyei. Nous saluons les efforts déployés par l'ONU afin de mettre en œuvre le Programme commun pour Abyei, qui aidera la population à gérer les ressources en eau et de santé.

S'agissant de la situation climatique, les inondations nuisent à la sécurité alimentaire, en plus d'entraver l'aide humanitaire. À cet égard, nous déplorons également que l'acheminement de l'aide humanitaire souffre dans certaines zones de la présence de groupes armés.

En ce qui concerne les conditions de sécurité, nous regrettons que la délivrance de visas au Service de police d'Abyei par le Soudan soit encore en suspens et que la feuille de route pour la création du Service de police d'Abyei n'ait toujours pas été approuvée. Les initiatives comme les comités de protection de la population locale, auxquels les femmes participent largement, sont les bienvenues. Toutefois, elles ne se substituent pas au rôle du Service de police d'Abyei.

Nous sommes conscients de l'important travail qu'a nécessité la reconfiguration de la Force. Nous devons veiller à sa liberté de circulation et contrer la mésinformation et les perceptions négatives quant à son rôle au moyen de projets à effet rapide qui répondent aux besoins des groupes les plus défavorisés. Nous prenons note de l'instauration de processus pour aider les victimes de violence sexuelle et fondée sur le genre à Abyei et réaffirmons qu'il importe que la Force soit dotée de spécialistes des droits humains afin de pouvoir recenser les violations et les atteintes.

Pour terminer, nous condamnons les attaques contre le personnel de la FISNUA et exprimons à nouveau notre plein appui à la Force et au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière dans l'exécution de leurs mandats respectifs, qui sont essentiels pour stabiliser la situation à Abyei.

M. Almazrouei (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je remercie la Sous-Secrétaire générale Martha Pobee et l'Envoyée spéciale Hanna Tetteh de leurs exposés complets et de leurs efforts inlassables dans la zone d'Abyei. Par ailleurs, je souhaite la bienvenue à la présente séance aux représentants du Soudan et du Soudan du Sud.

La promotion du dialogue et la coexistence pacifique sont des piliers essentiels pour bâtir des sociétés pacifiques et prospères. Les Émirats arabes unis continuent donc d'inviter instamment la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) à se rapprocher des populations locales de la zone d'Abyei afin de réduire les tensions actuelles. À cet égard, nous trouvons matière à encouragement dans les récentes initiatives et les faits nouveaux signalés dans la région, tout particulièrement la conférence sur le thème « La paix par le dialogue », tenue en mai, qui a rassemblé des chefs tribaux et des représentants des femmes et des jeunes.

Nous estimons que des échanges inclusifs de ce genre doivent continuer d'avoir lieu régulièrement pour faire le bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre des principes convenus à la conférence. Nous félicitons également la direction de la FISNUA de mener des projets à effet rapide et de travailler de concert avec la police des Nations Unies pour diriger les personnes rescapées de la violence sexuelle et fondée sur le genre à Abyei vers le service pilote sur les questions de genre, qui fonctionne 24 heures sur 24 et sept jours sur sept.

Nous saluons les efforts déployés par les comités de protection de la population locale et le comité mixte de protection pour aider la FISNUA à réagir sans tarder aux incidents, y compris les attaques armées et la violence intercommunautaire.

Malgré ces avancées, les Émirats arabes unis demeurent préoccupés par la poursuite des accrochages et de la violence intercommunautaires, notamment les incidents qui entravent les opérations de la FISNUA et prennent ses effectifs pour cible. La situation humanitaire déjà catastrophique dans la zone d'Abyei s'en trouve encore compliquée, en particulier avec les récentes inondations qui ont entraîné des déplacements et ravagé les terres agricoles, exacerbant l'insécurité alimentaire. Cela met une fois de plus en évidence le rôle extrêmement important de la FISNUA pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire à destination des personnes dans le besoin et touchées, y compris par l'intermédiaire du Programme commun pour Abyei supervisé par les Coordonnateur résidents pour le Soudan et le Soudan du Sud, qui est capital pour soutenir les moyens de subsistance dans la région. En outre, à l'approche de la saison des migrations, nous savons qu'il peut y avoir une montée des tensions intercommunautaires. Pour remédier à ces problèmes, nous pensons qu'il faut communiquer avec toutes les parties prenantes. Par conséquent, la convocation d'une conférence de paix saisonnière est une mesure importante à cet égard.

Concernant le Soudan et le Soudan du Sud, nous constatons que leurs relations continuent de s'améliorer, notamment à la faveur de la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité tenue à Khartoum en mai, qui a permis des progrès sur l'ouverture de couloirs de passage de la frontière, en plus d'exhorter les parties à reprendre les réunions régulières du Comité mixte de contrôle d'Abyei.

Nous soulignons qu'un accord sur le statut final d'Abyei ne peut être trouvé que par le dialogue. Nous encourageons aussi la poursuite des efforts diplomatiques pour accélérer la mise en œuvre des arrangements sur l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei, et nous appelons à redoubler d'efforts pour parvenir à un règlement pacifique et mutuellement acceptable entre les parties au sujet du statut final d'Abyei.

Alors que nous nous préparons à examiner le mandat de la FISNUA pour la période à venir, nous espérons que les discussions à cet égard seront constructives. Nous profitons de l'occasion pour remercier la FISNUA, les pays fournisseurs de contingents et l'Union africaine de leurs efforts inlassables en faveur du maintien de la paix et de la sécurité dans la zone d'Abyei.

M^me^ Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous sommes reconnaissants à la Sous-Secrétaire générale Martha Pobee et à l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique Hanna

Tetteh de leurs exposés édifiants. Nous souhaitons la bienvenue à la présente séance aux Représentants permanents du Soudan du Sud et du Soudan.

Nous notons avec satisfaction que, d'après le dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2022/760), la situation à Abyei reste stable dans l'ensemble depuis quelques mois et que les relations entre le Soudan et le Soudan du Sud continuent de s'améliorer. Nous nous félicitons de la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité en mai, qui a confirmé que Khartoum et Djouba étaient d'accord sur un certain nombre de questions, y compris le règlement de la question des points de passage de la frontière. Nous nous réjouissons aussi que les deux États se soient déclarés prêts à reprendre les travaux du Comité mixte de contrôle d'Abyei, qui ne s'est pas réuni depuis 2017. Nous notons également la réunion qui a eu lieu à Khartoum en début de semaine. Nous espérons que le dialogue facilitera un accord sur la détermination du statut final d'Abyei.

En même temps, nous sommes inquiets de l'état du dialogue intercommunautaire. Les nouvelles flambées de violence entre les Twic Dinka et les Ngok Dinka, en violation de l'accord sur la cessation des hostilités signé entre les communautés en avril, ne peuvent que susciter la préoccupation. Nous continuons de croire que des efforts conjoints entre les parties sont indispensables pour avancer vraiment sur la voie d'un règlement intersoudanais qui aboutisse à la détermination du statut final d'Abyei. Selon nous, il est impératif que la question du statut de la zone contestée soit réglée sur la base du droit international et des accords entre les deux États.

Nous considérons que la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) est un important facteur de stabilité dans la région. Le principal objectif de la présence des Nations Unies dans la zone est d'aider le Soudan et le Soudan du Sud dans leurs efforts pour trouver une solution mutuellement acceptable aux questions d'Abyei et de la frontière. Nous sommes également convaincus que le mandat de la FISNUA doit être strictement respecté. Nous sommes en faveur de la prorogation du mandat de la Force. Nous avons apprécié que la mission facilite la conférence de paix conjointe des chefs coutumiers, qui a réuni des chefs ngok dinka et misseriya à Entebbe. Nous sommes impatients de voir se poursuivre les efforts pour renforcer les relations entre les communautés locales, notamment par l'intermédiaire de la prochaine conférence régionale sur la transhumance, qui est prévue prochainement.

Nous relevons que la reconfiguration de la FISNUA en une mission multinationale est en voie d'achèvement. Nous engageons l'équipe dirigeante de la mission à continuer de travailler avec Khartoum et Djouba au règlement des questions en suspens qui se rapportent à l'action des Casques bleus, ainsi qu'à la mise en œuvre des critères pour les activités du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Il convient de tenir dûment compte des positions du Soudan et du Soudan du Sud, ainsi que de leurs préoccupations.

M. Gallagher (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale, M^me^ Pobee, et l'Envoyée spéciale, M^me^ Tetteh, de leurs exposés. Je souhaite également la bienvenue au Conseil aux représentants du Soudan du Sud et du Soudan.

La situation humanitaire à Abyei est exacerbée par de vagues fréquentes de violence et d'insécurité et par le problème persistant que représente la violence sexuelle et fondée sur le genre. Les conditions sont encore aggravées par les conséquences des inondations, d'autres problèmes liés au climat et la crise alimentaire mondiale. Ces circonstances font qu'il est d'autant plus urgent que le Soudan et le Soudan du Sud redoublent d'efforts afin de trouver une solution mutuellement acceptable en ce qui concerne Abyei.

Nous ne pouvons pas laisser cette crise tomber dans l'oubli. La population d'Abyei doit avoir accès aux services de l'État. Elle mérite la justice, la sécurité et d'avoir accès à des possibilités de développement économique. Il est plus que temps pour les Gouvernements soudanais et sud-soudanais de se montrer à la hauteur de leurs responsabilités. Nous nous félicitons d'apprendre que les coprésidents du Comité mixte de contrôle d'Abyei ont indiqué qu'ils étaient prêts à tenir une réunion.

Il n'y a pas de raccourci vers une paix durable. Néanmoins, nous saluons le leadership de l'Union africaine et sa détermination à soutenir les parties et les communautés sur le terrain pour parvenir à une solution durable. En particulier, nous sommes impressionnés par l'intention de l'Union africaine de collaborer activement avec les communautés locales pour s'attaquer aux causes profondes du conflit et de nommer un facilitateur pour le Comité mixte de contrôle d'Abyei.

L'Irlande se félicite du dialogue entre les chefs coutumiers qui s'est tenu cette année, avec l'appui de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). C'est un cadre qui peut servir de point

d'ancrage et qui doit s'accompagner d'un engagement à s'abstenir de toute violence, y compris pendant la prochaine saison sèche.

Nous saluons également les efforts déployés par la mission et les autorités sud-soudanaises pour établir la paix entre les Ngok Dinka et les Twic Dinka. Il importe au plus haut point que tous les efforts de dialogue bénéficient de la participation pleine et sans entrave des femmes et de l'inclusion des jeunes, deux éléments clefs de toute paix inclusive et durable. Nous nous félicitons également de l'ouverture, en juin, d'un service pilote d'orientation destiné aux personnes rescapées d'actes de violence sexuelle et fondée sur le genre à Abyei.

L'Irlande se félicite des progrès accomplis dans la reconfiguration de la FISNUA en une force multinationale et du renforcement des contacts entre la mission et les communautés. Si certains problèmes opérationnels doivent encore être réglés, les avancées rapides en matière de reconfiguration sont louables.

L'Irlande appelle une nouvelle fois le Soudan et le Soudan du Sud à régler les questions opérationnelles en suspens, telles que la délivrance de visas et l'accès à la piste d'atterrissage d'Athony. Le Soudan, par exemple, n'a pas été en mesure de faciliter le déploiement de membres du personnel essentiels de la mission. La mission ne compte dispose que 50 policiers, soit une fraction des 640 policiers autorisés par le Conseil de sécurité.

Le processus de reconfiguration a continué d'avancer malgré les attaques incessantes contre les soldats de la paix. Nous sommes profondément préoccupés par les informations fournies tout à l'heure par la Sous-Secrétaire générale, M^me^ Pobee, concernant l'utilisation de roquettes et de grenades contre les soldats de la paix des Nations Unies. L'Irlande condamne toutes ces attaques. Nous saluons le courage et les sacrifices des effectifs de la FISNUA, et nous demandons qu'ils soient protégés. Nous nous félicitons des efforts que déploie la mission pour maintenir des relations positives avec les communautés locales et répondre à leurs préoccupations.

L'Irlande reste préoccupée par le fait que le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière n'a pas accès à toutes les zones qui relèvent de son mandat. Même s'il y a quelques signes positifs, nous appelons le Soudan du Sud à contribuer à la réalisation de progrès concrets sur le terrain.

L'Irlande se réjouit de prendre part aux travaux concernant la prorogation prochaine du mandat. Cette prorogation doit appuyer la configuration récente de la mission et prévoir suffisamment de temps pour consolider les progrès déjà réalisés.

Il s'agit de la dernière séance prévue concernant la FISNUA durant le mandat actuel de l'Irlande au Conseil de sécurité. Nous sommes déçus de n'avoir observé que des progrès marginaux vers un accord politique global sur le statut final d'Abyei. J'appelle de nouveau toutes les parties à trouver une solution pacifique et durable en ce qui concerne le statut final d'Abyei et la démarcation de la frontière. La population d'Abyei n'en mérite pas moins.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan du Sud.

M. Malwal (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Par la même occasion, je souhaite la bienvenue aux intervenantes de ce jour, M^me^ Martha Ama Akyaa Pobee, Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, et M^me^ Hanna Serwaa Tetteh, Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique. Leur travail contribue au succès de la mission et au maintien de la stabilité au Soudan du Sud.

La présente séance d'information intervient à un moment où la région est confrontée à une dynamique difficile en matière de sécurité, surtout que la force multinationale n'est pas entièrement déployée et s'est retirée vers les zones où les forces éthiopiennes étaient précédemment déployées dans le nord et le sud de Diffra. Nous estimons que cela a créé davantage d'insécurité pour les Ngok Dinka, car ils sont exposés aux attaques aléatoires des nomades misseriya dans la région.

En outre, les affrontements intercommunautaires regrettables entre les Twic Dinka et les Ngok Dinka ont créé un environnement plus difficile dans lequel la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei doit s'acquitter de son mandat, en particulier pour veiller à ce que la zone reste exempte d'armes. Néanmoins, par l'intermédiaire de sa commission d'enquête, dirigée par S. E. le Vice-Président Hussein Abdelbagi Akol Agany, mon gouvernement travaille jour et nuit pour éliminer les causes profondes du conflit afin de rétablir et de promouvoir l'harmonie entre les deux communautés.

Bien que le déploiement de la force multinationale n'a pas été achevé, nous appelons à la reconfiguration de la mission pour pouvoir intervenir rapidement face à tout problème de sécurité qui pourrait survenir, en tenant compte de l'évolution des conditions sur le terrain du fait de la saison des pluies, durant laquelle certaines

routes sont complètement coupées par les inondations ou la boue, ce qui les rend impraticables pour les véhicules. Il importe également de mettre en place un système d'alerte rapide en complément des interventions rapides proposées, afin de désamorcer les tensions et de prévenir les affrontements avant qu'ils ne se produisent.

La question du développement est toujours d'une importance capitale dans la zone, et le Conseil de sécurité a adopté des résolutions qui appellent les équipes de pays des Nations Unies, tant au Soudan du Sud qu'au Soudan, à collaborer pour apporter des changements. Nous les félicitons pour leurs efforts. Nous avons connaissance de la procédure d'arbitrage qui s'est déroulée à La Haye et de sa conclusion, qui appelle à consulter les Misseriya à Moughlad. Toutes les activités de mise en valeur doivent donc être menées sur les territoires respectifs des deux pays.

Qu'il me soit permis de conclure en soulignant l'esprit renouvelé de coopération et de collaboration entre les dirigeants de nos deux pays sur la question du statut final d'Abyei. Comme tous les membres du Conseil le savent probablement, une délégation sud-soudanaise de haut niveau est à Khartoum depuis quelques jours avec pour seule mission de lancer un dialogue en vue d'un règlement concerté du statut d'Abyei. Encouragée par ce nouveau climat d'échanges positifs entre les deux pays frères, ma délégation saisit cette occasion pour appeler le Conseil de sécurité, l'Union africaine et la communauté internationale dans son ensemble à jouer leur rôle fondamental en soutenant et en encourageant les dirigeants des deux pays afin de maintenir cet esprit de collaboration jusqu'à ce qu'ils parviennent à un accord mutuellement acceptable sur le statut final d'Abyei.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Mohamed (Soudan) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays, un pays ami, à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre. Nous saluons votre leadership et la manière dont vous avez conduit les travaux du Conseil pendant un mois où son ordre du jour était particulièrement dense.

Je remercie la Sous-Secrétaire générale, Martha Ama Akyaa Pobee, de son exposé sur l'exécution du mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), ainsi que l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, M^me^ Hanna Serwaa Tetteh. Nous prenons également acte du rapport du Secrétaire général sur cette question (S/2022/760).

Comme nous le savons, des modalités politiques et juridiques régissent la situation actuelle à Abyei, notamment la présence de la FISNUA et, surtout, l'Accord concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei conclu en juin 2011, et les accords de coopération entre le Soudan et le Soudan du Sud.

L'ensemble de ces modalités exige la mise en œuvre de nombreux arrangements et mesures politiques et administratifs et d'ordre sécuritaire, y compris la création d'une administration conjointe, d'un Conseil législatif conjoint et d'une force de police conjointe pour Abyei jusqu'à ce que le Soudan et le Soudan du Sud puissent parvenir à un accord sur le statut final d'Abyei afin de régler la situation sur place d'une manière réaliste et acceptable pour les deux parties, qui jouisse de l'adhésion et de la confiance de tous les segments sociaux de la région pour garantir une paix durable et l'harmonie sociale. Le Soudan n'a aujourd'hui d'autre choix que de s'engager à respecter ces modalités en appliquant leurs dispositions dans la lettre et dans l'esprit, puisqu'elles sont appuyées par la légitimité internationale.

Le Soudan a déclaré à plusieurs reprises qu'il s'engageait à mettre en place des mesures administratives temporaires, notamment une force de police et un Conseil législatif. Je voudrais donc souligner les trois points suivants.

Premièrement, le Gouvernement soudanais réaffirme une fois de plus son engagement et sa volonté de mettre en œuvre des arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei, conformément à l'Accord signé par les deux parties le 20 juin 2011, ainsi que son engagement en faveur de la démarcation des frontières au sein de la région sans empiéter sur d'autres territoires ni porter atteinte au caractère démographique actuel de la région. Le Soudan salue les efforts sincères de tous les acteurs, en particulier de l'Union africaine et d'autres. Toutefois, nous insistons sur le fait qu'un règlement de la question d'Abyei ne peut être obtenu sans que soit conclu entre les deux États un accord qui serait acceptable pour les parties prenantes et les groupes sociaux.

Deuxièmement, alors que le Soudan s'est engagé à maintenir la sécurité et la stabilité à Abyei, nous sommes préoccupés par certains incidents qui se sont produits dans la région, tels que ceux qui ont conduit au retrait et à la fermeture d'un certain nombre de positions relevant du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, en plus des affrontements tribaux et des tensions entre les communautés ngok dinka et twic dinka. Le Soudan

appelle à la désescalade et à la réduction des tensions dans la région en s'abstenant de tout acte susceptible de menacer la stabilité et de nuire au travail de la mission. Nous insistons sur le fait que la zone d'Abyei doit être exempte de toute présence armée dans la zone tampon au nord et au sud de la ligne zéro, conformément aux accords qui ont été signés entre les deux pays.

Troisièmement, la FISNUA continuera de jouer un rôle important dans le maintien de la sécurité et de la stabilité à Abyei jusqu'à l'obtention d'un consensus sur un règlement définitif des questions en suspens. Le Soudan ne ménagera aucun effort pour permettre à la mission de jouer son rôle conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous nous félicitons de la recommandation du Secrétaire général tendant à ce que le mandat de la mission soit prorogé d'un an, jusqu'au 15 novembre 2023.

Pour donner suite à un certain nombre de questions soulevées au sein du Conseil, le Soudan tient à indiquer qu'il s'est engagé à respecter les modalités juridiques suivantes concernant le statut actuel d'Abyei : le Protocole d'Abyei annexé à l'Accord de paix global de 2005 ; l'Accord concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei, signé par le Soudan et le Soudan du Sud le 20 juin 2011 ; la dimension bilatérale du règlement pacifique de la question conformément à l'accord appuyé par la résolution 1990 (2011) – de sorte que déplacer le règlement de la question de ce cadre bilatéral à un cadre multilatéral sans le consentement des deux parties serait inacceptable et constituerait une violation flagrante des engagements pris et de la résolution 1990 (2011) ; et le fait que la mission de l'Organisation des Nations Unies à Abyei ait un caractère temporaire qui lui permet de mener à bien des tâches de sécurité spécifiques conformément au paragraphe 29 de l'accord bilatéral du 20 juin 2011, qui ne peut être modifié sans le consentement des parties concernées.

Le Soudan demande que les efforts soient concentrés sur le renforcement et l'appui aux mécanismes conjoints, notamment le Conseil législatif, l'actuelle administration conjointe d'Abyei et la police, tout en consolidant les administrations locales jusqu'à ce que le statut final soit décidé pacifiquement par les deux pays.

La coexistence pacifique des communautés de la région doit être consolidée, tout en faisant face à la situation humanitaire, en fournissant des services et en mettant en œuvre des projets à effet rapide.

Le Soudan ne reconnaît pas le résultat du référendum unilatéral organisé en 2013 par certains éléments en vue d'annexer Abyei au Soudan du Sud.

Les communautés de la région doivent être mises en sécurité conformément au paragraphe 39 du Protocole d'Abyei de 2005. La détermination du statut final sera fondée sur une décision souveraine bilatérale et, d'ici là, la zone d'Abyei reste purement soudanaise, conformément à la décision de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye, au Protocole d'Abyei de 2005 et à l'Accord de paix global. J'espère que cela répond à la question de la représentante de la Norvège.

J'en viens maintenant à mes commentaires sur le rapport du Secrétaire général.

L'ajout d'unités de la police des Nations Unies d'un effectif de 590 membres, faisant passer l'effectif de la composante Police à 640 policiers, est considéré comme une modification du mandat de la mission. Avant que ces unités de police ne soient déployées, la force de police conjointe doit d'abord être formée. En dépit de certains avantages, notamment la mise en œuvre du mandat du Conseil de sécurité et une démonstration de la bonne foi du Soudan à coopérer avec l'ONU et à aider les unités de police des Nations Unies dans les opérations de maintien de la paix et la protection des civils dans la zone d'Abyei, ainsi qu'à fournir un appui technique et logistique à la force de police conjointe dans le cadre de la formation, permettre à l'autre partie d'échapper à la mise en œuvre de l'accord du 20 juin 2011 est manifestement contestable.

La présence d'unités de police des Nations Unies et d'une force de police locale appartenant au Soudan du Sud sans la présence d'une force de police soudanaise n'est pas une situation optimale, car il sera difficile pour la force de police des Nations Unies de faire son travail en l'absence d'une partie et d'institutions de gouvernance exécutives et législatives.

La formation d'une force de police conjointe permettra aux parties soudanaises de pénétrer dans le centre et le sud d'Abyei. Si le déploiement de certains membres de la police des Nations Unies est approuvé, la formation de la police locale se fera sous la supervision du Ministère de l'intérieur. Par conséquent, nous estimons que la formation de la force de police conjointe devrait précéder le déploiement de la force de police des Nations Unies en raison de la nécessité de fournir un appui technique et logistique.

En ce qui concerne la question de la nomination tardive d'un chef civil adjoint de la FISNUA, comme indiqué au paragraphe 5 du rapport du Secrétaire général, nous considérons qu'une telle nomination constituerait un changement dans le mandat de la mission. Le Soudan est d'avis qu'il est nécessaire de maintenir le statu quo.

En ce qui concerne la question de la mise en service de la piste d'atterrissage d'Athony, comme indiqué au paragraphe 3 du rapport du Secrétaire général, elle a été soulevée lors de la réunion tripartite du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité qui s'est réuni à Khartoum en mai et a été renvoyée pour examen au sommet présidentiel des deux pays afin qu'une décision présidentielle puisse être prise à ce sujet. Nous soulignons la volonté constante de la partie soudanaise de participer aux réunions conjointes sur Abyei, ce qui démontre l'attachement du Soudan aux accords conclus.

En ce qui concerne les activités du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière dans le secteur 1 à Gok Machar, comme indiqué au paragraphe 4 de son rapport, le Secrétaire général appelle le Soudan du Sud à sensibiliser les autorités locales en vue de la remise en service du secteur de surveillance. Pour ce faire, il faut exercer davantage de pressions sur l'État du Soudan du Sud pour qu'il intervienne, car il entrave les activités du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. C'est le Gouvernement sud-soudanais qui est responsable de tous les retards accumulés dans la création et la formation du Service de police d'Abyei et des institutions garantes de l'état de droit dans la région d'Abyei. Pour sa part, le Soudan a fait tous les préparatifs nécessaires pour la création d'un service de police à Abyei.

Le paragraphe 7 du rapport du Secrétaire général fait référence à la présence de membres des Forces armées soudanaises dans la région d'Abyei. Nous tenons à souligner que cela n'est pas vrai et que les Forces armées soudanaises ne sont pas présentes à cet endroit depuis leur retrait en 2012.

Le paragraphe 17 du rapport du Secrétaire général fait état d'atteintes à la liberté de circulation ayant affecté la FISNUA et mentionne que des membres des Forces armées soudanaises ont refusé l'accès à un point d'eau à un camion-citerne de la FISNUA provenant de Tichwin. Cependant, il est bien connu que ce service est fourni gratuitement par les autorités soudanaises, en appui à la FISNUA, à qui nous fournissons deux camions-citernes par semaine sur demande.

Enfin, lors de la réunion tenue le 24 octobre entre les deux parties, à savoir le général Mohamed Hamdan Dagalo, Vice-Président du Conseil de la souveraineté du Soudan, et M. Tut Gatluak, Conseiller du Président de la République du Soudan du Sud, les deux parties sont convenues d'organiser des réunions des mécanismes conjoints de coopération relatifs à Abyei tous les trois mois, ou chaque fois que cela est nécessaire, pour présenter des propositions aux dirigeants des deux pays en vue de parvenir à une solution sur le statut final d'Abyei.

Les deux parties sont également convenues de coopérer afin de créer un environnement sain et approprié pour les communautés soudanaises et sud-soudanaises et d'activer les mécanismes de coopération bilatérale entre les deux États pour appuyer la sécurité, le développement et la stabilité dans la région d'Abyei, au profit des communautés locales et des deux pays. Elles ont aussi insisté sur l'importance d'un engagement en faveur d'une solution pacifique, négociée et concertée sur le statut final d'Abyei.

Je réaffirme l'engagement du Gouvernement soudanais à intensifier sa coopération avec le Gouvernement sud-soudanais frère, en vue de renforcer les travaux du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et du Comité mixte de contrôle d'Abyei. Nous souhaitons mettre en place des mécanismes conjoints entre les deux pays, sur la base des accords signés par les deux parties, en vue de parvenir à un règlement du statut final d'Abyei, conformément aux paramètres convenus. Depuis cette tribune de l'ONU, nous appelons les communautés régionale et internationale à appuyer les efforts déployés par les deux parties pour parvenir à la sécurité, à la stabilité et au développement, ainsi que pour trouver une solution concertée sur le statut final d'Abyei. Je remercie par ailleurs les États-Unis d'avoir apporté un appui financier aux deux parties afin d'améliorer les conditions de vie des communautés locales à Abyei.

Le Président : Il n'y a plus d'oratrice ou d'orateur inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 25.